

Au Nom de Dieu, le Très Clément, le Très Miséricordieux

Certificat de Conformité

En vertu des dispositions relatives à la technique de financement dite « Murabaha pour ordre d'achat » du Standard Numéro 8 des Normes de l'AAOIFI (organisme international statuant sur les règles en matière de finance islamique) ainsi qu'à l'instruction fiscale 4FE/S1/10 publiée au Bulletin Officiel des Impôts numéro 78 du 24 août 2010, la société 570 Asset Management (« 570easi ») propose une offre de financement immobilier pour sa clientèle en France avec des partenaires bancaires dûment agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Les membres soussignés du comité de conformité éthique confirment avoir validé cette offre de financement ainsi qu'avoir analysé les rapports d'audit de conformité éthique commandés auprès des partenaires bancaires au cours de l'année 2016.

Selon l'opinion des membres signataires de ce certificat, les modalités contractuelles ainsi que les processus de mise en œuvre, de suivi, et de gestion définis pour le financement immobilier Murabaha proposé par 570easi dans le cadre français sont appliqués correctement.

Le présent certificat de conformité est valable jusqu'au 31 Décembre 2017 et est renouvelable en fonction des conclusions des prochains rapports d'audit de conformité diligentés au moins une fois par an.

Toute modification majeure de la documentation contractuelle ou de la procédure définie initialement nécessite l'approbation formelle du comité de conformité sous la responsabilité de 570easi.

Et Dieu est Plus Savant.

A Paris, le 9 Novembre 2016

Cheikh Mohamed el Bechir OULD SASS

Cheikh Mouhammad PATEL